



Breuilpont, le 19 février 2018

## "MARCHÉ FERMIER ET ARTISANAL" FETE DE PAQUES Dimanche 1<sup>er</sup> AVRIL 2018

### Bulletin d'inscription

Dans le cadre d'une manifestation locale, le « Comité des Fêtes de Breuilpont » organise un

- **Marché Fermier** (*Produits fabriqués à la ferme, avec une méthode de production traditionnelle dans un circuit intégré à la ferme*)
- **Artisanal** (*profession de l'artisan exerçant un savoir faire manuel*)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : ..... Tél : .....

Raison Sociale : .....

Produits exposés à être vendus :

.....  
.....  
.....  
.....

L'objectif de cette manifestation est de donner l'opportunité aux fermiers, producteurs, cultivateurs et artisans, de vendre leurs produits directement aux habitants locaux et régionaux, aux touristes, en contribuant ainsi au renforcement du tissu social.

Aucun revendeur ni déballage ne sera accepté sur le marché.

Le marché se déroule en extérieur. Merci de prévoir parasol ou barnum si besoin est.

Le prix de l'emplacement sera de **3,00 € le mètre linéaire**, avec un prix forfaitaire de **10,00 € de 4 à 6 mètres linéaires**.

Electricité souhaitée (**avec supplément de 10 €**) : OUI - NON  
(si oui, veuillez **préciser la puissance nécessaire** et prévoir les rallonges).

Je réserve

..... mètre(s) linéaire x 3.00 €,

..... mètres linéaires x 10.00 €

Total : .....

Règlement :    chèque :  
                      Espèces

**POUR VALIDER VOTRE PARTICIPATION MERCI DE Renvoyer votre bulletin d'inscription  
signé, daté et accompagné de :**

- Votre règlement par chèque à l'ordre du « COMITE DES FETES DE BREUILPONT »
- Attestation assurance et responsabilité civile-professionnelle
- Pour les professionnels, inscription au registre du commerce, métiers ou artisan
- Pour les associations, le N° Siret de l'association

Nous espérons vous compter parmi nos exposants.

**DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION**

Le marché se déroulera sur le parking de l'école de Breuilpont, rue St Exupery .  
Heure d'ouverture au public de 10h à 17h.  
Installation des exposants, à partir de 7h30. Stands installés pour 9h30 maximum.

**REGLEMENT**

**Admission**

Le marché fermier et artisanal des fêtes de Pâques est réservé aux producteurs, artisans, et créateurs, qui seront autorisés par les organisateurs.

L'exposant ne peut présenter sur son emplacement que les matériels, produits et services acceptés par les organisateurs.

Les exposants sont priés de laisser l'emplacement propre.

Toute réservation vaut acceptation de règlement.

Les inscriptions ne seront validées qu'après réception du règlement.

*Merci de nous retourner votre bulletin d'inscription avant le **10/03/2018***

*Pour Tous renseignements complémentaires : **Madame CLIQUE au 06.25.78.78.39***

Date :

Signature